



Première session
extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre en date du 1er novembre 1956, adressée au
Secrétaire général par le représentant permanent
d'Haïti auprès des Nations Unies

New-York, le 1er novembre 1956

Conformément aux instructions que j'ai reçues, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement haïtien appuie sans réserve la résolution S/3721 par laquelle le Conseil de sécurité, au cours de sa 751ème séance, a demandé la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

Mon gouvernement est prêt à participer à ladite session extraordinaire de l'Assemblée et à accorder son appui pour que soient adoptées sans délai les mesures indispensables pour restaurer la paix et la sécurité dans le Moyen-Orient.

(Signé) : Jacques LEGER
Représentant permanent d'Haïti
aux Nations Unies
